



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice :
17
Nombre de membres présents : 10
Nombre de pouvoirs : 4
Nombre de membres absents : 3

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 20 juin 2023

OBJET :

DE-CCAS-23-06-1-1) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

L'an deux mille vingt-trois, le mardi vingt juin à dix-sept heures,

Le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire-présidente le jeudi 15 juin 2023, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme BRÉON, Vice-Présidente.

Présents : Mme BRÉON, M. CHARDON, M. COMBE, Mme De VINZELLES, Mme GAUVAIN, Mme HUET, Mme JOURION, M. MORAINÉ, M. POLITZER, Mme TOP.

Pouvoirs : Mme DUPRE (pouvoir à M. MORAINÉ), Mme GUYOMARD DE PREAUDET (pouvoir à Mme JOURION), Mme MARTIN (pouvoir à Mme BRÉON), Mme POLLARD (pouvoir à Mme TOP).

Excusés : Mme ETIENNE, Mme HAUCHEMAILLE, Mme LIBERT-ALBANEL.

Le Conseil d'administration, après avoir entendu et approuvé le compte administratif du CCAS pour l'exercice 2022 ;

Vu le compte de gestion pour l'exercice 2022 et ses documents annexes, présentés par Madame La Comptable publique ;

1. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 ;

2. statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

DÉLIBÈRE

à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : Déclare que le compte de gestion du Conseil Communal d'Action Sociale, dressé pour l'exercice 2022 par Madame la Comptable publique, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur tant au regard de l'ensemble des opérations comptables que de l'exécution budgétaire, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme,

Cécile BRÉON
Vice-Présidente

Signé